



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

AVIS À LA POPULATION SÉANCE ORDINAIRE ET / OU EXTRAORDINAIRE (Art.152 ss C.M.)

Aux : Mairesse : Thérèse Francoeur
Conseillers(ères) : Éric Provencher, Douglas Beard, Simon Lauzière,
Christian Girardin, Suzanne Dandurand et Jean-François DePlaen
Citoyens, Citoyennes

Avis vous est par la présente donné par la soussignée :

Que les séances du Conseil municipal et/ou d'une consultation et/ou d'une convocation, elles doivent maintenant se tenir en présence du public qui désire y assister. Cependant, la distanciation de 2 mètres entre les gens doit être respectée.

Le port du couvre-visage est exigé pour toutes les personnes présentes, pour circuler dans l'édifice. L'entrée vous sera refusée si vous ne portez pas un masque.

Une fois que les gens sont assis à leur place, ils peuvent retirer le couvre-visage, s'ils ne se déplacent plus.

Dans tous les cas, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-049, du 4 juillet dernier, vous devez maintenant transmettre vos questions par écrit à tout moment avant la séance du Conseil via notre site Internet www.saintfelixdekingsey.ca, par la poste ou par courriel direction.generale@saintfelixdekingsey.ca ou par télécopieur 819-848-2202 ou avant le début d'une réunion par le dépôt à l'entrée d'une lettre (dont **votre nom, adresse et numéro de téléphone y seront inscrits** ainsi que votre question).

Ces questions écrites s'ajoutent à la période de questions prévue aux séances. Aucune question ne peut être posée verbalement à la réunion afin de respecter l'arrêté ministériel.

Donné ce 17^e jour de juillet 2020,

Carole Pigeon
Directrice générale / secrétaire-trésorière